

MALADIE D'ALZHEIMER ET AVION

Mots-clés : Avion, Vol, Fragilité, Capacité

La question : « Un patient Alzheimer peut-il voyager en avion ? » peut étonner puisque dans les faits, une fois le diagnostic posé, le malade va se retrouver rapidement coupé du reste du monde.

De manière peu ou prou consciente, il subit de la part de son entourage une véritable exclusion sociale qui le confine à son environnement habituel.

Pourtant la préservation d'un comportement social et d'une mémoire des faits acquis anciens jusqu'à un stade avancé de la maladie sont des arguments qui devraient pousser le patient Alzheimer, l'aidant et sa famille à poursuivre coûte que coûte leurs objectifs habituels. Le voyage ne représente-t-il pas pour les seniors le meilleur projet de vie à l'âge de la retraite ?

L'expérience clinique en ce domaine est plus que succincte. Elle repose plutôt sur des témoignages qui, révélés, laissent à penser qu'une telle activité est encore envisageable, à condition d'en avoir la volonté. Elle pourrait même être poursuivie aussi longtemps que les capacités physiques et psychiques s'accordent avec l'objectif de tourisme choisi. On peut en décrire trois sortes. Le tourisme affectif qui porte le sujet vers sa famille ou ses amis en hébergeur ou en voyageur, le tourisme hédoniste ou thérapeutique dont le but respectif est de se faire plaisir ou de se « refaire une santé ».

Cependant il est inconcevable d'emmener en voyage un malade par nature fragile sans l'avoir auparavant évalué à la fois physiquement, appareil par appareil mais surtout psychologiquement. L'évaluation organique se préparera en répondant aux pages du chapitre Testez votre aptitude au voyage. Elle demandera toujours l'intervention obligée du médecin traitant.

L'évaluation psychique nécessite quant à elle que l'on s'interroge sur le profil psychologique passé du voyageur.

voyage-aptitude-senior.fr©création Décembre 2007

© Dr Ghislain Haicault de la Regontais Ghislain